



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 septembre 2022

DATE DE CONVOCATION
09 septembre 2022

Envoyé en préfecture le 20/09/2022

Reçu en préfecture le 20/09/2022

Affiché le

SLOR

ID : 021-200000925-20220915-22_09_15_05-DE

L'an deux mil vingt-deux, le **quinze septembre** à dix-huit heures trente, Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA, M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN (*pouvoir de M. Guy MORELLE*), Mme Zineb HEMAIRIA, Mme Nathalie ANDREOLETTI, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Bernadette BERGER (*suppléante de M. Martial PARIZOT*), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE (*pouvoir de M. Martial MATHIRON*), M. Daniel CHETTA, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (*pouvoir de Mme Christine NIRLO*), M. Michel CLEMENT (*suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS*), Mme Maïté COUBAT, M. Jean-Marie FERREUX, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON (*pouvoir de M. Jérôme THEVENEAU*), M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY (*pouvoir de M. Dominique CHOPPIN*), M. Dominique JANIN, M. Patrice LIEBELIN (*suppléant de M. Bernard SOUBEYRAND*), M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, Mme Monique PINGET, M. Emmanuel PONTILLO, M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés : M. Guy MORELLE (*pouvoir à Mme Nathalie SEGUIN*), M. François BIGEARD (*suppléé par M. Benjamin BONIN*), M. Benjamin BONIN (*suppléant de M. François BIGEARD*), M. Dominique CHOPPIN (*pouvoir à Mme Maryline GRANDIOWSKY*), Mme Marie-Françoise DUPAS (*supplée par M. Michel CLEMENT*), M. Martial MATHIRON (*pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE*), Mme Christine NIRLO (*pouvoir à Mme Carole CLAUDEL-SALOMON*), M. Martial PARIZOT (*suppléé par Mme Bernadette BERGER*), M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND (*suppléé par M. Patrice LIEBELIN*), M. Jérôme THEVENEAU (*pouvoir à M. Olivier GAUTHRON*).

Secrétaire de séance : Madame Nathalie SEGUIN, 5^{ème} Vice-présidente déléguée à l'Emploi, à l'Action sociale, à l'Autonomie.

15/09/2022/05

**NOMBRE DES
MEMBRES
EN EXERCICE : 36
PRÉSENTS : 29
VOTANTS : 34**

Objet : Modification n°6/2022. Désignation de délégué.es titulaires et suppléant.es au sein du Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Norge, Ouche, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU)

Vu, le Règlement Intérieur du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,

Vu, le Code Général de Collectivités Territoriales et notamment son article L.5711-1,

Vu, les statuts en vigueur du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Norge, Ouche, Tille et Ouche (SINOTIV'EAU), qui disposent que chaque commune membre est représentée par deux délégué.es titulaires plus un.e délégué.e par tranche de 1 000 habitants pour les communes supérieures à 2 000 habitants et autant de délégué.es suppléant.es.

Pour le périmètre de la commune de GENLIS, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise dispose donc de six délégué.es titulaires et de six délégué.es suppléant.es, et de deux délégué.es titulaires et de deux délégué.es suppléant.es par périmètre de chacune des 21 autres communes membres, soit 48 délégué.es titulaires et 48 délégué.es suppléant.es au sein du Conseil Syndical du SINOTIV'EAU.

Il est rappelé qu'en vertu des délibérations n°28/08/2020/13, en date du 28 août 2020, n°08/09/2020/04 en date du 08 septembre 2020, n°17/12/2020/04 en date du 17 décembre 2020,

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

n°21/01/2021/05 en date du 21 janvier 2021 et du 16/06/2022/02bis du 16 juin 2022, la liste des représentants de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU) est actuellement la suivante :

Nom Prénom Titulaire	Nom Prénom Suppléant
Christophe CHAGNEUX	Wilfried GONCALVES
Dominique JANIN	Olivier MOUILLON
André LONGCHAMP	Marie-Françoise DUPAS
Daniel TORTEROTOT	Alain TURMEL
Pascal FARINACCI	Ludivine DEMACON
Guy MORELLE	Frédéric LEBLANC
Patrick GUIGNIER	Laurent GUIGNIER
Cédric GUILLAUMOT	Jean-Michel KAUFMANN
Dominique PILLOT	Jean-Luc MAHIEU
Bernard SOUBEYRAND	Philippe REVENU
Pascal MARTEAU	Emmanuel ORFAO
René BEGRAND	Solène LEVEQUE
Jean-Luc AUCLAIR	Cédric BERNASCONI
Patrick ROBERT	Daniel SAUVAIN
Denis BONIN	Benjamin BONIN
Dominique RAVERAT	Christophe POULLEAU
Olivier GAUTHRON	Hervé BILLON
Maurice LEHOUX	Jean-Paul BONY
Martial MATHIRON	Sylvie CHASTRUSSE
Jean-Emmanuel ROLLIN	Jacqueline DALLA TORRE
Jérôme THEVENEAU	Alain IMARD
Gaëlle THOMAS	Cédric PERRIER
Fabrice BON	Alexandre PRIN
Ludovic GAUTHIER	Jean-Marc RENARD
Bernard DELARCHE	Patrice ESPINOSA
Céline EUDES	Daniel RIANDET
Christian MARTINENT	Albert COLARD
Bernard NAVILLON	Alain MERCIER
Denis KIENE	Jean-Marc FRELIH
Joël MILLE	Monique PINGET
Pascal LERAT	Gilles BRUEY
Thomas DEHER	Daniel SUTY
Rémi DONARD	Paul MURANO
Gérard BERTHOZ	Jean-Marc SOULIER
Jean-Marie FERREUX	Daniel HERMANN
Pascal THABARD	Laurence SCHERRER
Dominique DUGIED	Cyril CHIAPPIN
Emmanuel PONTILLO	Xavier DUCHEZ
Benoit FRANET	Pascal COLIN
Claude VERDREAU	Laurent POST
Marie-Paule FONTAINE	Laurent GAUTHEREAU
Evelyne MONNOT	Marco MELANI
Nathalie ALLARD	Maryline GRANDIOWSKY
Yann PIQUET	Laetitia REMONDINI
Sylvain PELLETIER	Philippe CATTEAU
Gilles ROBERT	Yann RHODDE
Simon GEVREY	Laurent FAIVRE
Jérôme MASSON	Éric MOUREY

Afin de donner suite à des modifications dans la composition des Conseils Municipaux des communes de BEIRE-LE-FORT et CHAMBEIRE, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire qu'il convient de désigner des délégué.es titulaires et suppléant.es auprès du SINOTIV'EAU pour remplacer :

- Monsieur André LONCHAMP, Titulaire – BEIRE-LE-FORT,
- Monsieur Jean-Luc MAHIEU, Suppléant – CHAMBEIRE,

Considérant que par les délibérations mentionnées ci-dessous, les communes proposent les remplacements suivants :

- BEIRE-LE-FORT : délibération n°2022-017 en date du 21 juin 2022, proposant le remplacement de Monsieur André LONCHAMP par Madame Émilie CHIR, en qualité de déléguée titulaire,
- CHAMBEIRE : délibération n°2022-6-5 en date du 13 juin 2022, proposant le remplacement de Monsieur Jean-Luc MAHIEU par Monsieur Philippe GUENIFFEY, en qualité de délégué suppléant,

Considérant qu'en vertu de l'article L.5711-1 du C.G.C.T pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter ***sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.***

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **PROCÉDE**, au scrutin secret, à la désignation de délégué.es titulaires et suppléant.es auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU) :

Sont désignés :

- Pour BEIRE-LE-FORT : En remplacement de Monsieur André LONCHAMP, Madame Émilie CHIR, en qualité de déléguée titulaire,
- Pour CHAMBEIRE : En remplacement de Monsieur Jean-Luc MAHIEU, Monsieur Philippe GUENIFFEY, en qualité de délégué suppléant,
- **PRÉCISE** la nouvelle liste des représentant.es de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU), comme suit :

Nom Prénom Titulaire	Nom Prénom Suppléant
Christophe CHAGNEUX Dominique JANIN	Wilfried GONCALVES Olivier MOUILLON
Émilie CHIR Daniel TORTEROTOT	Marie-Françoise DUPAS Alain TURMEL
Pascal FARINACCI Guy MORELLE	Ludivine DEMACON Frédéric LEBLANC
Patrick GUIGNIER Cédric GUILLAUMOT	Laurent GUIGNIER Jean-Michel KAUFMANN
Dominique PILLOT Bernard SOUBEYRAND	Philippe GUENIFFEY Philippe REVENU
Pascal MARTEAU René BEGRAND	Emmanuel ORFAO Solène LEVEQUE
Jean-Luc AUCLAIR Patrick ROBERT	Cédric BERNASCONI Daniel SAUVAIN
Denis BONIN Dominique RAVERAT	Benjamin BONIN Christophe POULLEAU
Olivier GAUTHRON Maurice LEHOUX Martial MATHIRON Jean-Emmanuel ROLLIN Jérôme THEVENEAU Gaëlle THOMAS	Hervé BILLON Jean-Paul BONY Sylvie CHASTRUSSE Jacqueline DALLA TORRE Alain IMARD Cédric PERRIER
Fabrice BON Ludovic GAUTHIER	Alexandre PRIN Jean-Marc RENARD
Bernard DELARCHE Céline EUDES	Patrice ESPINOSA Daniel RIANDET
Christian MARTINENT Bernard NAVILLON	Albert COLARD Alain MERCIER
Denis KIENE Joël MILLE	Jean-Marc FRELIH Monique PINGET
Pascal LERAT Thomas DEHER	Gilles BRUEY Daniel SUTY
Rémi DONARD Gérard BERTHOZ	Paul MURANO Jean-Marc SOULIER

Envoyé en préfecture le 20/09/2022

Reçu en préfecture le 20/09/2022

Affiché le



ID : 021-200000925-20220915-22_09_15_05-DE

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

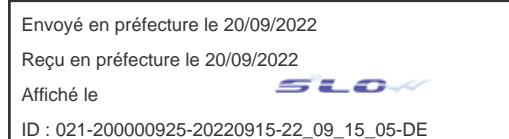
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Nom Prénom Titulaire	Nom Prénom Suppléant
Jean-Marie FERREUX	Daniel HERMANN
Pascal THABARD	Laurence SCHERRER
Dominique DUGIED	Cyril CHIAPPIN
Emmanuel PONTILLO	Xavier DUCHEZ
Benoit FRANET	Pascal COLIN
Claude VERDREAU	Laurent POST
Marie-Paule FONTAINE	Laurent GAUTHEREAU
Evelyne MONNOT	Marco MELANI
Nathalie ALLARD	Maryline GRANDIOWSKY
Yann PIQUET	Laetitia REMONDINI
Sylvain PELLETIER	Philippe CATTEAU
Gilles ROBERT	Yann RHODDE
Simon GEVREY	Laurent FAIVRE
Jérôme MASSON	Éric MOUREY

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tout document ainsi que tout acte à intervenir relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Fait à GENLIS, le 19 septembre 2022



Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
 Maire d'IZIER